

CONDITIONS D'ABONNEMENT :

10 Cts par Année

RIGOREUSEMENT  
PAYABLES D'AVANCE.



ANNONCES :

ON TRAITE DE GRÉ À GRÉ

—avec—

L'ADMINISTRATION

POUR

L'INSERTION DE TOUTE ANNONCE.

Vol. 2

St-Hyacinthe, 7 Juillet 1892

No. 20

### AVIS

L'abonnement à l'*Echo*, pour toutes les personnes ne faisant pas partie de l'Union St-Joseph est de 50 cents par année payable rigoureusement d'avance, c'est-à-dire dans le cours du mois qui suit la date du commencement de l'abonnement. Tout abonnement non ainsi payé d'avance sera réclamé au prix de 75 cents. Il ne sera jamais fait d'exception à cette règle et l'on n'accepte pas de timbres en paiement.

Le journal est fourni gratis à tous les membres de l'Union St-Joseph de St-Hyacinthe en considération du montant à payer par chacun d'eux pour frais d'administration supplémentaires de la Société.

Nous comptons sur le dévouement de tous nos confrères aux intérêts de l'Union St-Joseph pour solliciter les abonnements auprès des personnes qui n'en font pas encore partie. C'est là un moyen de propagande en même temps que une source de revenus pour la Société.

### SECOURS MUTUEL

#### LÉGISLATION BELGE

Un arrêté royal en date du 9 avril 1862 a institué des concours triennaux entre toutes les associations de Secours Mutuel du royaume. Le principe qui a dirigé cet arrêté est d'effacer toute distinction entre les Sociétés reconnues et non reconnues, en accordant des récompenses, par ordre de mérite, à celles qui, par les résultats obtenus, se feront remarquer entre toutes. Ce système d'encouragement, dont le caractère conciliateur a du reste provoqué immédiatement de nombreux envois de comptes-rendus de la part des Sociétés qui avaient cru devoir, jusqu'à présent, vivre tout à fait en dehors de l'action du pouvoir, mérite d'être remarqué.

En Belgique, comme en France (la Belgique a même devancé la France dans cette voie), il existe une commission permanente instituée pour s'occuper des questions concernant l'application de la loi re-

lative au Société. Cette commission, nommée le 20 mai 1851, a exposé dès le début au ministre de l'intérieur belge, dans un rapport très remarquable, la marche qu'elle se proposait de suivre. Rédaction des projets organiques de Statuts, appel pressant aux propriétaires, aux chefs d'usines et d'ateliers, préférence marquée donnée aux Sociétés formées entre ouvriers de la même profession sur celles où le mélange de professions est admise; invitation aux Sociétés de compter surtout sur leurs propres forces, l'ensemble des informations recueillies chaque année par le gouvernement devant servir un jour de base de leurs conditions économiques et étant pour elles le meilleur des subsides; insistance sur l'utilité des membres honoraires, dans l'intérêt de l'ordre social tout entier, tels sont les points saillants de ce rapport. Il n'a été d'ailleurs que la première en date d'une série de publications où l'on ne sait ce que l'on doit admirer le plus, ou l'esprit libéral le plus largement compréhensif des susceptibilités populaires en matière d'associations indépendantes, ou la ferme affirmation du rôle désintéressé, mais vigoureux, qu'il convient de prendre pour ramener ces susceptibilités à la mesure où elles ne peuvent plus être que louables et utiles.

On trouverait difficilement un moyen plus propre à développer l'institution que ces hautes commissions destinées à réunir en un faisceau tous les renseignements émanant des Sociétés et à faire converger sur chacune les lumières produites par l'ensemble.

#### Insignes

MM. les officiers des Succursales qui ont reçu des insignes, soit dernièrement, soit depuis l'érection de leur Succursale respective, sont priés d'en rendre compte sans faute dans leur rapport qui suivra immédiatement le présent avis.

On néglige généralement trop cette partie du rapport qui est bien facile à rendre pourtant. Il suffit d'ajouter le prix de l'insigne \$1.00 au

montant déjà dû par celui qui l'achète dans la colonne du rapport marquée 1. Si cette somme est payée comptant, on crédite immédiatement dans la colonne 3. sinon, le montant en reste chargé de mois en mois jusqu'à paiement par l'acheteur. De cette façon, on évitera beaucoup de recherches et partant de temps au Sec.-Trés. général.

Ceux qui n'ont pas déjà fait rapport de cette manière sont priés d'indiquer au plus tôt combien il leur reste en mains d'insignes non vendues et combien non encore payées, en tout ou en partie, et ne figurant pas déjà au rapport avec les noms de ceux qui sont ainsi endettés.

#### Sociétés nationales de Secours Mutuel à Holyoke, Mass.

Nos compatriotes de Holyoke, Mass, ont fondé et entretiennent quatre Sociétés nationales de Secours Mutuel: La St-Jean-Baptiste, l'Union Canadienne, la Ligue du Sacré cœur et une succursale des Forestiers, la Cour Mont-Royal.

Les deux premières surtout ont rendu de grands services à leurs membres et à la cause nationale.

Sans elles, bien des jeunes gens élevés au milieu de l'élément américain, auraient presque complètement oublié et leur langue maternelle et même leur religion, dépôt sacré dont la conservation doit nous être le plus cher.

Les Secours qu'elles ont distribué aux malades, aux veuves ou autres héritiers des membres décédés, ont soulagé bien des infortunes.

Sans elles, un nombre considérable d'émigrés depuis longtemps se seraient transformés en Américains.

Félicitons-les donc de leur conduite passée et prions-les instamment de persévérer.

Du 1er janvier 1891 au 1er avril 1892 la Société St-Jean-Baptiste de Holyoke a payé aux Sociétaires malades la somme de \$2507.07 et aux héritiers des membres décédés, \$2,500, le nombre des Sociétaires étant de 333 le 1er janvier 1891 et de 380 le 1er avril 1892.

Durant les années 1889, 1890 et

1891, l'Union Canadienne, aussi de Holyoke a payé \$2,943.75 à ses Sociétaires malades et \$900 aux héritiers des Sociétaires décédés.

Comme on le voit, l'utilité de ces sociétés est patente, aux Etats-Unis tout comme ici, si l'on considère le chiffre des Secours par elles accordés et la présomption qu'un grand nombre de misères réelles on a pu soulager et même éviter leur fonctionnement.

#### Obstacles que l'homme trouve à la satisfaction de ses besoins

Le travail consiste d'abord en un effort. Puisqu'il y a effort, c'est qu'il y a obstacle à surmonter; et, en effet, dans la nature, quantité d'obstacles s'opposent à la satisfaction de nos besoins. Prenons la faim, par exemple: pour faire taire notre appétit, il faut du pain, or, le blé ne pousse pas tout seul. Sans travail, la terre reste stérile, et au lieu de plantes utiles à l'homme, elle ne produit que des ronces et des chardons. Pour la féconder et en tirer des moissons abondantes, il faut d'abord les efforts du laboureur. Puis il faut couper le blé, le moudre, pétrir la farine, faire cuire la pâte. Rien de tout cela ne se fait sans peine.

Si nous considérons nos besoins intellectuels, les mêmes difficultés se présentent. L'homme est naturellement ignorant. L'enfant qui vient de naître ne sait rien, il doit apprendre tout ce qui servira à développer son intelligence, et encore la faiblesse de sa mémoire l'oblige souvent à réapprendre plusieurs fois les mêmes choses. Cette lutte nécessaire contre l'ignorance exige un effort, aussi bien de la part du maître qui enseigne que de la part de l'élève qui étudie. C'est du travail.

Enfin, l'obstacle au développement de la vie morale, ce sont nos passions qui nous entraînent souvent hors du droit chemin, c'est notre penchant naturel au mal, conséquence du péché originel. Nous devons le combattre. la religion nous enseigne les moyens les plus sûrs pour arriver à le vaincre, mais nous ne pouvons y parvenir sans efforts.

L'homme ne peut donc vivre réel-

ement qu'à la condition de surmonter les obstacles, provenant tant de sa nature intime que du monde extérieur, qui s'opposent à son complet développement. De là l'obligation absolue du travail pour tous les hommes sans distinction.

## Comité de Régie

LUNDI, 4 JUILLET 1892.

Présidence de Frs. Decelles, écr., Président.

Présents : MM. J. Bernard, J. Leduc, J. B. Morin, F. Lajoie, J. B. Hevey, L. Cordeau, J. H. Morin, D. Dumaine et J. Marsan.

Après lecture et sur proposition de M. J. Leduc, appuyé par M. F. Lajoie le dernier rapport est approuvé.

Application pour bénéfice de M. Jean-Baptiste Cadoret [Laprovence] 27 juin.

Résolu de payer aux malades suivants, tous les papiers requis ayant été fournis.

Révd. J. Barré (St-Grégoire) du 20 juin au 28 juin, \$3.50.

Pierre Baillargeon, (Athols Mass.) du 6 juin au 27 juin, \$9.00.

Alfred Boucher, [Pittsfield Mass.] du 14 juin au 26 juin, \$2.50.

Cyriaque Turcotte (Central Falls), du 12 juin au 25 juin, \$3.00.

Joseph Côté, [Montréal] du 7 juin au 30 juin, \$7.50.

Louis Monjeau, du 13 juin au 27 juin, \$6.00.

Joachim de Langis, du 20 juin au 4 juillet, \$6.00.

Irénée Choquette, du 20 juin au 4 juillet, \$6.00.

Willy Burque, du 22 juin au 4 juillet, \$1.50.

Joseph Côté, du 20 juin au 4 juillet, \$6.00.

Louis Laporte, du 20 juin au 4 juillet, \$6.00.

Augustin Lemoine, du 20 juin au 4 juillet, \$6.00.

Ovila Côté, du 20 juin au 4 juillet, \$6.00.

Octave Lajoie, du 20 juin au 4 juillet, \$6.00.

Alfred Tanguay, du 22 juin au 4 juillet, \$1.50.

Envoyé à St-Dominique en paiement de malades, \$20.00.

Confection d'insignes pour membres, \$37.50.

Réparations à la bannière, \$4.40.

Demande d'admission et certificats pour M. Zotique Gadbois, cultivateur, 34 ans, de St-Antoine, lequel est déclaré admis.

Le Sec.-Trés. fait rapport que le dépôt de \$200 fait au gouvernement Provincial par l'Union St-Joseph pour son incorporation, lui a été remis par l'entremise de M. A. P. Cartier, écr., M. P. Sur proposition de M. Désiré Dumaine, appuyé par M. F. Lajoie, des remerciements sont votés à ce monsieur, membre de la Société, pour ses services en cette occasion.

Il est ensuite résolu que l'avis de motion suivant soit accepté par ce comité, pour, le dit avis, être lu conformément aux règlements le dimanche, 10 juillet courant à St-Hyacinthe et vote, par les Succursales le premier dimanche de septembre, et à St-Hyacinthe, le deuxième dimanche du même mois.

Tout membre, en aucun temps et pour quelque considération que ce soit, peut se retirer de la Société en signifiant par écrit, au Comité de Régie Central, son intention de ce faire et après avoir payé ce que dû par lui au moment de telle signification. Dans ce cas, le dit Comité de Régie sera tenu de prendre en considération et d'accepter, dès sa première séance après la signification comme susdit, la résignation de tel membre qui, dès lors, sera déchargé de toute obligation ultérieure envers la Société.

La négligence, par le résignataire, diffère le paiement intégral de ses redevances en même temps que sa résignation, entraînera l'ajournement d'icelle jusqu'à parfait paiement de ces redevances et des impositions nées dans l'intervalle.

Et le Comité s'ajourne.

## L. C. M. B. A.

Au nombre des amendements projetés soumis à la considération des membres de la Succursale No 5 C. M. B. A. réunie en assemblée régulière le 6 juin dernier et reproduits par le *C. M. B. A. Journal*, de Montréal, nous remarquons les suivants :

Qu'un organe officiel soit nommé par l'Exécutif du Grand Conseil et envoyé tous les mois à chaque membre du Grand Conseil du Canada. Que chaque avis officiel ou rapport public de ce journal, sous la signature des officiers responsables, ait force de loi. Que tous les avis de cotisations soient publiés chaque mois dans ses colonnes, en anglais et en français. *Les frais que nécessitent présentement l'envoi, par la poste, des avis de cotisation aux membres Canadiens sont plus que suffisants pour payer le coût d'un tel organe officiel.* Nous soulignons à dessein la dernière phrase—afin de faire mieux remarquer aux membres de l'Union St-Joseph l'exactitude de notre avancé lors de l'adoption des conditions qui règlent les rapports mutuels entre cette Société et son journal officiel à savoir : Que les rapports ou avis officiels distribués aux membres coûteraient plus cher que l'impression régulière d'un journal,—lequel aussi est beaucoup moins dispendieux aux membres et à la caisse commune, abstraction faite de tout service, de rapport ou avis imprimé, que pour le service de correspondances dans les cas particuliers.

Nous continuons l'énumération des amendements projetés à la constitution de la C. M. B. A. :

Qu'un comité soit appointé à la Convention Suprême, à Montréal, pour voir aux moyens d'ériger une maison de Refuge pour les membres malades ou incapables de travailler, et une place de repos pour ceux qui auront été membres pendant un temps défini ; —maison qui serait un monument permanent de la C. M. B. A., modelée sur le plan de l'Union Typographique de l'Amérique, ce Comité devant faire rapport à la Convention Suprême de 1894.

Qu'un certain dimanche, dans l'automne de chaque année, soit choisi

par le Grand Président de chaque Grand Conseil et proclamé jour d'Actions de Grâces—chaque Succursale devant assister en corps, ce jour-là, au service divin.

Que les avis de cotisations soient émanées de manière à parvenir à chaque Succursale en Canada à une date fixe et que ces cotisations soient dues à une date fixe dans chaque Succursale en Canada ; ces deux dates devant être mentionnées sur l'avis de cotisation.

Qu'un paiement régulier mensuel soit adopté par la C. M. B. A., basé sur l'âge, et chaque année classée séparément, au lieu du présent système de cotisations.

Qu'un comité soit appointé à la prochaine Convention Suprême, à Montréal, pour prendre en considération l'opportunité d'augmenter le Fonds de Réserve, et faire rapport, par le Président Suprême, à chaque Grand Conseil, pas plus tard qu'en mai 1894, afin de donner l'occasion à chaque Conseil de discuter la question et d'en venir à une décision à la Convention Suprême de 1894.

Qu'un Comité soit appointé à la Convention Suprême, à Montréal, pour voir à un plan donnant des bénéfices anticipés, quand un membre aura été dans l'Association pendant un temps défini ; ce comité devant agir de la même manière que celui mentionné ci-haut.

Qu'un Comité soit appointé à la Convention Suprême à Montréal, pour aviser un plan ajoutant à la Constitution une clause concernant l'incapacité de travailler, par laquelle un membre incapable de travailler ou de gagner sa vie—chaque cas devant être certifié par une autorité compétente à la satisfaction de l'Exécutif—aurait droit de recevoir la moitié de son montant bénéficiaire en un certain nombre de paiement annuels, l'autre moitié étant payable à sa mort ; ce Comité devant faire rapport de la même manière et à la même date que ceux déjà mentionnés.

Qu'un membre suspendu pour la troisième fois dans l'espace de 12 mois, soit obligé de subir un examen médical avant d'être intallé.

Qu'aucun membre ne soit réintallé après avoir été suspendu cinq fois dans un an.

## Correspondance

### C. M. B. A.

Monsieur le Directeur,

Nous est avis que le *C. M. B. A. Journal*, dans son numéro de juin (partie anglaise) se sert d'expressions un peu dures sinon inconvenantes à l'adresse des Officiers Suprêmes.

De quoi sont-ils donc coupables ? Ou plutôt, pour mieux dire, en quoi sont-ils coupables ? Car, de quoi ils sont coupable, on le dit et je vais le rapporter. En quoi ils le sont, je ne puis le voir de moi-même et l'on se donne bien garde de le dire.

Ces messieurs, les Officiers Suprêmes, auraient préparé et présenté à l'Assemblée Législative d'Albany un Bili à l'effet d'augmenter de Fonds de Réserve à \$1,500,000. Heureusement que le gouverneur Flower

a refusé sa sanction, non que, personnellement, il ait eu objection, mais parce que les lois de l'Etat donnent déjà le droit aux Sociétés comme la C. M. B. A. de posséder jusqu'à concurrence de \$3,000,000. C'est de cela qu'ils sont coupables ! et sans avoir consulté personne !

Il peut y avoir du vrai dans la dernière partie de ce reproche ; mais il me semble que l'on devrait surtout dire pourquoi c'est un crime d'avoir fait cette demande ! Et, jusqu'à ce qu'on m'ait dit ce pourquoi, je regretterai la dureté du *C. M. B. A. Journal* et refuserai, sans autre raison pour m'y décider, de condamner l'augmentation du Fonds de Réserve à \$1,550,004 et les Officiers qui ont fait demande de cette augmentation.

UN MEMBRE.

## Union St-Joseph d'Ottawa fondée en 1883

Cinquante-huitième rapport du Comité de Régie de l'Union St-Joseph pour le semestre finissant le 30 avril 1892

Chapelain, Monsignor J. O. Rosthler, V. G.

Les recettes provenant des contributions et autres ressources s'élèvent à la somme de \$2,772.95 et les dépenses à \$2,870.43 ; laissant un déficit couvert de \$97.48.

Durant ce semestre, il a été payé aux héritiers \$1,475.00, et trois décès d'épouses \$231.40

Il a été payé aux malades \$786.50. Valeur de la société : en argent \$10,551.49, propriétés mobilières et immobilières \$7,100.00, dû par les membres \$1,347.25, soit un total de \$18,998.74.

Trois sociétaires sont décédés, MM. Onésime Racicot, Joseph Dionne et Etienne Prudhomme (Hull).

Il a été admis durant le semestre 10 membres et 11 ont été rayés, portant le nombre actuel des membres à 768.

La Société a perdu par les membres qui ont été rayés durant le semestre qui vient de se terminer \$126.50.

D'après un statut en vigueur dans l'état du Massachusetts, chaque Société de Secours Mutuel, par son greffier temporaire, doit faire rapport de son organisation, au commissaire des assurances. De plus, il y a encore obligation de faire un rapport annuel au mois de décembre soumettre les comptes à la révision des inspecteurs du gouvernement.

Dans ces comptes, il doit être faite une distinction entre les fonds des héritiers des sociétaires décédés. Le rapport doit être fait en anglais ainsi que le nom de la Société.

Une fois l'incorporation obtenue cependant, la Société peut reprendre son nom populaire, et les livres et règlements peuvent être rédigés en français.

Sans cette incorporation, les Sociétaires ne peuvent, en cas de décès, culte, poursuivre la Société devant les tribunaux ; leur seule ressource est de poursuivre tous les autres Sociétaires.

étaires individuellement, procédure embarrassante si la Société se compose de plusieurs centaines de membres.

Malgré les avantages de l'incorporation et les inconvénients qui résultent de la non incorporation, bien peu de Sociétés, aux Etats-Unis, relativement à leur ensemble, ont aujourd'hui une existence légale.

—L'Union Française de St-Paul, Minn., célébrait, le 24 juin dernier, le vingt-cinquième anniversaire de sa fondation. Durant ce quart de siècle, la Société a payé :

Pour funérailles..... \$ 445.00  
Aux malades..... 6,491.00  
Aux veuves et orphelins.... 9,266.99

Ensemble .....\$16,202 99  
Malgré ce chiffre relativement considérable, l'actif de la Société est encore de \$4,322.35. Ces chiffres font, mieux que les plus brillants compliments, les éloges de l'Union Française.

BIBLIOGRAPHIE

(Voir l'annonce de L. A. Choquette & Frère)

Librairie TÉQUI, 85, rue de Rennes, PARIS.

VIENT DE PARAÎTRE :

*Pieux exercices en l'honneur de sainte Anne*, durant le mois de juillet, et en l'honneur de *Saint Joachim* durant le mois d'août ; troisième édition, revue augmentée par UN PÈRE de la COMPAGNIE LITA SUS, in-18, franco i f.

Voici un opuscule qui satisfera de tout point la dévotion des pieux serviteurs de Saint-Joachim et de sainte Anne, les glorieux parents de la Très Pure Vierge Marie. Mais, en même temps, il instruira et tortifiera les intelligences. Les lectures du mois de juillet sont consacrées à l'Eglise ; celles du mois d'août au Souverain Pontife. Elles renferment un commentaire court, mais solide et fécond de deux vérités importantes du symbole catholique : l'autorité de l'Eglise et l'autorité de son Chef visible, le Vicaire de Jésus-Christ ; et c'est avec un rare bonheur que l'auteur a emprunté à la parole même de Léon XIII, surtout à l'encyclique *Immortale Dei*, les développements doctrinaux ou pratiques qu'il donne à ces vérités.

En recommandant aux fidèles l'usage et la lecture de cet opuscule, Son Eminence le Cardinal archevêque de Toulouse le juge "propre à propager, selon le désir de Sa Sainteté Léon XIII, la dévotion à saint Joachim et à sainte Anne." Nous croyons, en outre, que ces Exercices pratiqués avec esprit de foi et avec ferveur, donneront aux âmes chrétiennes, un amour profond du Saint-Siège et de Rome, en même temps que l'éloignement le plus prononcé pour les sectes que l'Eglise a frappées de ses anathèmes, et dont la malice vraiment satanique a causé et cause encore tant de maux à la société.

L'Association catholique, revue mensuelle des questions sociales et ouvrières. Abonnement, 23 fr. par an.

née. Paris, 262, boulevard St-Germain.

No du 15 juin. Sommaire : Le crédit, urgence de sa réforme et le renouvellement du privilège de la Banque de France (suite).

Les caisses rurales en Alsace. Le crédit populaire en Allemagne.

L'œuvre des cercles catholiques pendant l'année 1891.

Chronique. Faits religieux : le mouvement catholique. Faits politiques : le mouvement social.

Aperçus et documents sociaux. Chronique bibliographique et indications documentaires.

Maisons à vendre

Une maison sur solage en pierre et mesurant 24 pieds x 30, d'un intérieur magnifique et divisé en deux logements contenant toutes les améliorations modernes. Toutes les dépendances dans un ordre parfait.

Conditions exceptionnellement avantageuses pour cause de départ du propriétaire.

S'adresser sur les lieux, no. 52 de la rue St-Antoine, en face de l'Ouvroir, à dame F. Gobeille ou à J. A. Cadotte, huissier.

Au village Laprovence, tout près le pont dit Barsalou, cette magnifique propriété [ci-devant occupée par feu M. le Chériff Adam] consistant en un terrain de 80 x 150 pds avec la maison et autres bâtisses y érigées, le tout en parfait ordre. Conditions des plus avantageuses.

S'adresser à J. A. CADOTTE, Huissier

LA C. M. B. A.

Par les présentes, je nomme l'Écho, de St-Hyacinthe, un organe officiel de la C. M. B. A.

DR J. A. MACCABE, Grand Président.

JUILLET

Table with 2 columns: Item, Amount. Contribution mensuelle..... 40, Décès T. Amiot..... 25, " S. Trudeau..... 25, Total à payer..... \$0.90

L'Écho, journal hebdomadaire de nouvelles, plus particulièrement voué aux intérêts du Secours Mutuel, est publié par la "Société de publication, sous le contrôle, pour la rédaction, de censeurs ecclésiastiques.

J. B. LALIME, Président.

B. O. BÉLAND, Secrétaire.

J. A. CADOTTE, Administrateur.

Toute communication concernant le journal doit être adressée à l'administrateur.

Sacre — L'on obtient aujourd'hui le sucre à très bas prix. Qu'en examine le tableau suivant :

28 juin 1890 28 juin 1892 : 8 1/2 à 8 3/4 cents. 4 1/2 cents.

Ce tableau est emprunté au Globe. Ces chiffres démontrent dans quelle proportion la politique nationale a amélioré la condition du consommateur, surtout pour ce qui regarde une des choses les plus nécessaires à la vie.

LA ST JEAN-BAPTISTE

Nous donnons ici l'ordre de la procession lors de la célébration de notre fête nationale jeudi.

Un commissaire ordonnateur ; garde Lafayette ; société St Joseph ; un char allégorique représentant un camp indien ; la Phi harmonique ; la société des Forestiers Catholiques ; un commissaire ordonnateur ; un char allégorique représentant Jacques-Cartier à la découverte du Canada ; un char allégorique représentant la première église de St Hyacinthe, fondée en 1780. A propos de cette chapelle, nous croyons faire plaisir à nos lecteurs en reproduisant ici certaines notes que le comité d'organisation doit à l'obligeance de M. le docteur St Germain :

" 21 février 1780, assemblée tenue à "La Cascade", avis donné à la porte des églises de Beuil, St-Charles, St Denis par J. Bte Livernois et Pierre Laviolette. La chapelle en bois de 50 x 32 10 pieds de carré sur solage en pierre. Estime à 3000 francs (\$5000). Répartition 14 francs par terre de 3 x 30 arpt. ; 7 francs du 15 au 31 mars, 7 francs du 1er au 15 novembre — entre les mains de J. Bte. Martin pour le "Brulé", les St André, Ste Rose, Point du Jour, grand et petit rangs, grands et petits Etangs, et J. Bte Châteaufort pour le bord de l'eau, collecteur nommé par l'assemblée. Population 70 à 75 familles, 200 communicants."

Char allégorique construit par M. C. Rouleau, char allégorique construit par M. Cormier ; char allégorique représentant l'agriculture ; char allégorique construit par les membres du Cercle Catholique ; voiture du chef de police ; dévidoir fourni par la station des pompes ; voiture des échelles pour incendies sur lesquelles étaient placés quatre petits sapeurs pompiers, pompe à vapeur ; dévidoir fourni par la station des pompes ; pompe à vapeur ; char allégorique construit par MM Bondin et J. Leduc ; char allégorique construit par M. H. N. Bernier et M. J. Hébert ; char allégorique représentant une sucrerie ; char allégorique représentant la peinture ; char du club de chasse et de pêche ; char allégorique représentant la sculpture ; char allégorique représentant l'agriculture ; une charrette très ancienne attelée de deux bœufs et d'un cheval et conduite par un vieux Canadien ; char allégorique représentant le vieux temps ; char allégorique représentant le commerce d'exportation sous forme de presse à foin ; char construit par M. Marcoux ; char construit par MM. Brodeur et frère ; drapeau de la Société St-Jean-Baptiste ; société St Jean-Baptiste ; char portant le petit St-Jean-Baptiste ; cavalcade.

Vendredi soir avait lieu l'illumination et le feu d'artifice, la dernière partie du programme de la fête nationale. On y prit part avec enthousiasme. Chaque citoyen s'était fait un devoir d'illuminer sa résidence. Les yachts et chaloupes sillonnaient l'Yamaska dans leurs habits de lumière. Une foule nombreuse se pressait partout et était échelonnée

sur le bord de la rivière afin de jouir du spectacle féérique de l'illumination et du feu d'artifice qui était donné en face, sur l'autre rive.

La procession aux flambeaux s'était rendu ayant à sa tête la cavalcade précédée de la philharmonique. De magnifiques pièces pyrotechniques furent lancées et des hurrahs enthousiastes éclatèrent à l'apparition d'un superbe castor, emblème de notre nationalité.

Nous profitons de cette circonstance pour offrir nos plus sincères félicitations au comité d'organisation de la fête et aux sociétés ouvrières, pour le succès qu'ils ont remporté dans la célébration de la St Jean-Baptiste

Malgré la température défavorable que nous avons eue, cette fête de la Patrie a été célébrée de la manière la plus digne et la plus grandiose.

COURSE A PIED

Il est écrit que nous ne saurons jamais rien faire avec mesure disent les *Annales Catholiques*. Le *Petit Journal* vient d'organiser une course à pied de Paris à Belfort. On ne sait pas bien l'utilité pratique de cette épreuve sportive. Elle ne paraît pas avoir, comme les courses de chevaux, l'objet de l'amélioration de la race, car Ramogé et Goumet, les deux premiers, sont arrivés dans le plus triste état. Ramogé a maigri de trois kilos, en quatre jours, et il a perdu un centimètre de hauteur. L'exercice de ces deux héros du jour est dans l'espoir qu'ils auront et qui s'est réalisé de décrocher la timbale.

Mais ce qu'on s'explique guère, c'est l'enthousiasme que l'on manifeste à l'égard de ces hommes aux muscles résistants. La ville de Belfort était pavoisée. Nous n'inventons rien ; à Belfort, on avait arboré le drapeau national en l'honneur d'un ancien valet de chambre dont le seul mérite est d'avoir couru plus vite que d'autres.

Enfin, on va offrir un bacquet à un professeur de mathématiques qui a fait 190 kilomètres en vingt-quatre heures. On n'a jamais parlé de lui dans les journaux s'il avait résolu un grand théorème. Il est nécessaire d'ajouter que la plupart des Français ignorent les noms de Nicolas Leblanc, l'inventeur de la poudre artificielle, de Philippe Lebon, à qui nous devons le gaz d'éclairage ; de Graham Bell, qui imagina le téléphone ; de tant d'autres héros obscurs en l'honneur desquels nulle ville n'a pavoisé et à qui on n'a pas offert de bacquets. Nous sommes bien le peuple de Sarah Bernhardt, Paulus et Coquelin.

Double accident de chemin de fer — L'accident arrivé, l'autre jour, sur le Québec Central, près de Garthby, est des plus sérieux qu'on ne l'a eu d'abord. Les communications entre Québec et Sherbrooke sont interrompues.

Une dépêche annonce qu'un autre accident est arrivé. Un convoi portant des ouvriers est parti de Sherbrooke pour se rendre à Garthby et réparer les dégâts. Mais ce train déraila sur un pont construit sur un des bras de la rivière St-François, qui est maintenant transformée en torrent par les récentes pluies.

L'engin et les six chars qui le suivaient ont été entraînés dans la rivière. Les convois ne pourront pas circuler avant deux ou trois jours.

LA ST JEAN-BAPTISTE

Jeudi, le 30, était le jour fixé par la Société St Jean-Baptiste de St-Hyacinthe, pour la célébration de la fête nationale. D'immenses préparatifs avaient été faits. Les rues par où devait passer la procession, avaient été décorées de magnifiques écussons et de drapeaux. Des banderoles de toutes couleurs flottaient dans les airs et on pouvait lire ça et là de belles inscriptions artistiquement préparées ; le tout promettait d'être splendide ; on n'attendait plus qu'une température favorable. Malheureusement une pluie abondante ne cessa de tomber durant toute la journée et cette température désagréable vint arrêter un peu l'enthousiasme qu'on devait mettre à célébrer la fête de la patrie.

Cependant le comité d'organisation décida de remplir autant que possible l'excellent programme qui avait été fait. La procession ayant à sa tête la cavalcade précédée du corps de musique de St-Hyacinthe, "la Philharmonique" se forma sur la place du marché et se rendit par la rue Girouard à l'Eglise pour assister à la messe qui fut dite par le Rév. M. Larocque, curé de la cathédrale. Plusieurs mots furent chantés par le chœur de la cathédrale. Les solistes furent MM. St-Germain et Birtz. L'orgue était tenu par M. Dessault. L'église était pompeusement parée. Les personnages représentant St-Jean-Baptiste, Jacques Cartier et un enfant des bords, assistaient à la messe sur une estrade dans la grande allée. Le président de la St-Jean-Baptiste, honorable M. de LaBruère, Orateur du Conseil Législatif et les officiers ainsi que les représentants des sociétés de Trois Rivières et de St-Césaire, occupaient les premières places à la balustrade. Les quêteurs furent M. P. A. Lefebvre et Madame Lefebvre et M. H. Gaudet et Madame Gaudet.

Le pain bénit fut offert par M. le Dr Frédéric Despars et Madame Despars. Un magnifique sermon fut donné par le Rev. M. Hogue, vicaire de la Cathédrale. Rarement il nous a été donné d'entendre célébrer les vertus et la grandeur du patron de notre Canada par une bouche plus éloquente et avec des accents plus vrais, plus sincères et plus patriotiques. Il nous montra la gloire de Jean-Baptiste qui est pour témoin le Dieu même qu'il annonçait dans le désert—et dit que c'était pour le Canada un signe d'une superbe destinée d'avoir pour patron celui qui fut le plus grand de tous devant les hommes et devant Dieu.

Après la messe la procession revint sur la place du marché par les rues Girouard et Cascades.

Nous avons pu voir à notre aise défiler la Cavalcade et les chars allégoriques.

La Cavalcade représentait des personnages du temps de St-Louis. M. Napoléon Girouard était vraiment grand dans ces habits royaux et entouré de tous ses seigneurs et cavaliers. Les costumes étaient des plus riches et les cavaliers des plus habiles. M. Laflamme représentait un des ca-

pitaines de Lafayette lors de la guerre de l'indépendance des Etats-Unis. Parmi les chars allégoriques, outre le magnifique char du petit St Jean Baptiste, nous avons remarqué celui représentant Jacques-Cartier à la tête du gouvernail de la petite Hermine, et un autre représentant la première église construite à St-Hyacinthe.

La vieille catèche du bon vieux temps a soulevé les bravos des spectateurs.

Les discours eurent ensuite lieu. Malgré la pluie torrentielle une foule nombreuse se pressait aux bords du husting pour entendre célébrer par les orateurs les actes de bravoure et de dévouement de nos ancêtres.

Le Président, M. O Desmarais parla le premier et déroula avec éloquence les pages glorieuses de l'histoire héroïque de la Nouvelle France. Il fit voir combien notre pays avait prospéré depuis le jour où les premiers colons travaillaient à défricher un petit coin de terre et avait à lutter contre les indigènes, peuples vindicatifs, qui les harcelaient sans cesse.

Après lui parlèrent M. E. Bervier, député à la Chambre des Communes, M. Boudreau, avocat de Trois-Rivières et Président de la Société St Jean-Baptiste de cette dernière ville, M. Denis, Président de la Société St Jean-Baptiste de St-Césaire, et M. A. Beauparlant avocat de St-Hyacinthe. Tous célébrèrent la patrie avec éloquence et les applaudissements ne leur furent pas ménagés.

Puis le Président dit qu'il regrettait vivement que la pluie vint mettre un empêchement au parfait accomplissement du programme et déclara que le feu d'artifice qui devait avoir lieu le soir, était remis au lendemain soir ou à dimanche, si la température ne le permettait pas encore le lendemain.

La pluie ayant un peu cessé on procéda à accomplir le programme des courses. Ces courses en sautant les barrières, au tonneau, et aux œufs furent très amusantes et les spectateurs acclamèrent l'heureux gagnant, M. Jacques Turcot, qui arrivait premier à chaque course.

Dans la soirée on lança en différents endroits, de magnifiques pièces pyrotechniques afin de se dédommager un peu du retard apporté dans le grand feu d'artifice.

PACIFIQUE CANADIEN

Section de St-Hyacinthe à St-Guillaume sur la ligne "South Eastern." Etat dangereux de la voie.

M. le Rédacteur,

Les accidents sur les chemins de fer sont si fréquents et quelques fois si désastreux, qu'il est bon d'avertir les intéressés afin d'éviter ou de prévenir ceux auxquels on est exposé.

Pour cela, il s'agit d'une surveillance continuelle afin de faire à temps les réparations nécessaires, en réparant les déficiences qui existent sur certaines lignes.

De St-Hyacinthe à St-Guillaume, le chemin de fer du Pacifique Canadien, (ancien South Eastern), est dans un état

alarmant. Les secousses, les soubresauts, les penchements des chars de côté et d'autre, vous mettent dans une inquiétude mortelle. Les passagers sont loin d'être rassurés sur un tel état de choses qui dure depuis plusieurs mois au grand déplaisir des voyageurs. On nous a bien dit "la compagnie fait charroyer des rails le long du chemin, pour faire ces réparations." Mais on ne voit pas un seul ouvrier employé à ces réparations. Je me suis permis de dire que le Pacifique laisse ainsi détériorer la ligne, parcequ'il y a un procès en litige avec l'ancien compagnon du South Eastern. C'est un moyen paraît-il, d'en venir à de meilleurs arrangements. Est-ce une raison pour faire souffrir le public? J'espère bien qu'il n'arrivera pas d'accidents, mais il est temps d'attirer l'attention de la compagnie du C. P. R. sur ces besoins de réparation. La vie des passagers est exposée—et si un accident arrivait, il serait impossible de plaider force majeure—la négligence est visible à tout le monde.

Le public après tout ce qu'il a fait pour cette puissante compagnie a le droit de demander protection, du moment qu'il s'agit d'une plus grande sûreté pour les voyageurs.

On a abandonné nos millions, au moins qu'on respecte notre vie. C'est temps.

UN PASSAGER.

St-Hugues 29 juin 1892

Chocs de portout

La foudre—La foudre est tombée pendant l'orage de mercredi, causant des dommages considérables. Madame veuve Damase Beauregard, de la paroisse de Notre-Dame de St-Hyacinthe. Tout un côté de la maison a été renversé ainsi que la cheminée.

Banque Jacques-Cartier—M. Georges de Martigny, fils du Dr de Martigny, de St-Jérôme, et employé de la banque Jacques-Cartier de cette ville, nous a quittés pour Québec. M. de Martigny est un jeune homme très intelligent et nous lui souhaitons à bas succès complet.

M. Henri Bourbeau, d'Arthabaska, et ancien employé de la banque Jacques-Cartier, à Victoriaville, le remplace.

Fermeture à bonne heure—MM. L. A. Choquette et frères et H. Richer informent leurs amis et le public en général que depuis le 1er juillet au 1er septembre leurs établissements seront fermés à 6 hrs. P. M., chaque jour, les samedis exceptés.

Il serait à désirer que les maisons de commerce en général en fissent autant afin de permettre aux employés de se reposer durant la vacance.

La St-Jean-Baptiste à Acton Vale—La petite ville d'Acton-Vale a noblement fêté le patron des Canadiens-Français.

Dans l'après-midi, il y a eu un charmant piquenique à la montagne, auquel une foule nombreuse a assisté. Dîner magnifique, jeux, danses, discours ont fait rapidement passer cette après-midi abrégée un peu par un malencontreux orage.

Dans la soirée on se rendit au bal qui se tint à l'Hôtel-de-Ville. Les charmantes dames et demoiselles organisatrices ont su à merveille, par leur gracieuseté, faire délier les cordons de la bourse de leurs visiteurs. Au cours de cette soirée il y eut du chant, de la musique, récitation, et MM. H. St-Germain et Chalifoux jouèrent la jolie opérette "Une minute trop tard."

L'Assomption—Suivant le rapport de M. A. Geoffroy, inspecteur des bureaux d'enregistrement, M. Martel, régisseur du comté de l'Assomption, a été remercié de ses services, et M. Rochar nommé à sa place. M. Rochar était régisseur avant M. Martel.

Sa Grandeur Mgr Taché—Mgr Taché est souffrant depuis son retour de l'Europe. Il a été forcé d'aller prendre quelques jours de repos au Pensionnat pour se remettre de sa fatigue. Espérons que cette maladie ne sera que passagère.

Monument—C'est l'an prochain que la société Saint Jean Baptiste de Montréal inaugurerà le Monument National qu'elle fait construire sur la rue St-Laurent.

Le bâtiment et le terrain coûteront près de \$200,000, c'est-à-dire que l'entreprise a pris des proportions considérables.

L'inauguration se fera avec beaucoup d'éclat, et il est probable que le comte de Mun, le grand orateur catholique de la Franco, portera la parole en cette occasion.

Souvenir—Le Messenger de Lowiston publie un joli numéro-souvenir à l'occasion du 24 juin.

Nomination—M. Audet, ex-député fédéral pour Shefford, vient d'être nommé greffier de la cour de circuit résidant à Waterloo, en remplacement de M. V. Natting, qui a démissionné.

Fêtes de Sherbrooke—A cause des pluies incessantes dont le pays souffre depuis quelque temps, les fêtes du centenaire des Cantons de l'Est sont remises au 6 septembre prochain.

Sénateur—On dit que M. Desjardins, député d' Hochelaga, sera nommé avant la prochaine session, sénateur pour la division de Lorimer, en remplacement de sir Alexandre Lacoste, devenu juge en chef de la cour d'appel à Montréal.

Manitoba—L'Assemblée législative de Manitoba vient d'être dissoute. La présentation des candidats est fixée au 15 juillet et la réélection au 23 juillet.

Hôpital—On prête à Sa Grandeur Mgr Émery l'intention d'établir un hôpital dans sa ville épiscopale. Le nouvel établissement serait confié aux Sœurs Grises.

Bois—Tous les jours on exporte de grandes quantités de bois pour le marché américain. On expédie une moyenne de 70 chars par jour par le chemin de fer Canada et Atlantique seulement. Il en est expédiés aussi des quantités considérables par les barges, par voie de Montréal. Le remorqueur Hiram Easton est parti d'Ottawa avec trois barges contenant 525,000 pieds de bois de première qualité pour le marché anglais.

Minéraux—En 1890-91 la production totale de métaux et minéraux du Canada a atteint \$20,900,000.

Le chiffre total des exportations de produits des mines du Canada pour la même année a été de \$4,784,143. Les produits figuraient comme suit dans ces chiffres :

Table with 2 columns: Province/Region and Value. Rows include Québec, Ontario, Nouveau-Brunswick, Nouveau-Brunswick, Manitoba, Colombie Britannique, Ile du Prince Edouard, Nord-Ouest.

La province de Québec vient donc au second rang. Les minerais qu'elle exporte surtout sont le phosphate, l'amiante et le cuivre, présentés respectivement par les chiffres suivants : \$399,850, \$492,812 et \$438,258. Il est curieux d'étudier le progrès de la province de Québec en ce rapport de ces trois minerais. En 1899 la proportion de l'amiante en cette province a été de \$1,250,240; elle était de \$24,700 en 1880; de 142,000 en 1885, et en 1889 de \$426,550.

L'industrie laitière—L'institut sanitaire de Dominion a eu une séance fort

intéressante, dans la salle de la commission des chemins de fer. Le Dr Roome, le président, occupait le fauteuil. On a discuté au long un travail du Dr Valade sur le lait et dont lecture avait été faite à la séance précédente.

Le professeur Shutt, de la forme expérimentale, a parlé de l'importance qu'il y a de donner de l'eau pure aux vaches.

Accident fatal—Joué, vers trois heures, du matin quelques serrés freins trébuchèrent le corps inanimé de M. M. i. e. Noreault, conducteur d'un train de sable à Richford. Le cadavre gisait près des rails, à l'extrémité de l'embarcadere des passagers. Les deux jambes et le cou sont brisés et la tête est fracassée.

M. Noreault était âgé de 24 ans et célibataire. Il était au service du Pacifique Canadien, mais il a été précédemment à l'em loi du Vermont Central pendant quatre ans comme serré frein.

Phosphates—On peut estimer à \$500,000 pour 1891 la production des phosphates en cette province.

Les quelques chiffres suivants montrent les développements de l'exportation du minerai de la province de Québec.

Table with 2 columns: Year and Value. 1885: \$262,600; 1886: 232,855; 1887: 134,550; 1888: 255,269; 1889: 168,457; 1890: 396,00; 1891: 438,157

La production de nos mines de cuivre peut s'estimer à \$500,000 par année.

Données—En réponse à une délégation de Colombie Anglaise, le ministre fédéral de données a décidé que les chemins de fer électriques devraient être considérés comme des tramways, dont les lisses importées étaient sujettes aux droits de douane.

Bottes meroilleuses—L'Amérique, toujours pratique, a envoyé les "Printing Boots" ou boîtes imprimées, qui feront florès sans doute à Chicago. Ces boîtes d'un nouveau genre, machinées avec soupapes et réservoirs d'encre de couleurs variées, ont un privilège spécial. Quand le monsieur qui les porte se promène sur le trottoir, elles impriment à chaque pas qu'il fait, l'adresse d'un industriel fabricant de n'importe quoi, savon ou chocolat, conserves de porc fumé ou thé garantissant pur. Si on a eu soin de mettre dans la boîte droite de l'encre verte, on voit d'ici l'effet bizarre produit, et on peut juger de l'effet de cette réclame multicolore.

La relique de Ste Anne—La Basilique de Québec ne cesse d'être envahie par une foule considérable qui va vénérer la précieuse relique de Ste Anne, apportée par Mgr Marquis.

Empoisonnés—Plus de vingt personnes ont été empoisonnées en mangeant de la crème à la glace, à la villa Angola, N.Y. Des médecins ont été appelés et se sont efforcés de donner des soins aux malades.

On s'explique difficilement la présence du poison dans cette crème à la glace. Il est probable que les bidons n'auraient pas été bien nettoyés et que du vert-de-gris s'y serait accumulé.

Législation—Pendant la dernière session provinciale, l'Assemblée législative a adopté 125 bills. Sur ce nombre, le conseil législatif en a mis deux de côté, et a annulé trente-sept. La chambre a refusé de concourir dans un de ses amendements, et le litige entre les deux chambres a été réglé par le retrait du Bill.

Mort de R. P. Dom Guillaume—Le R. P. Dom Guillaume, qui avait été nommé

supérieur de la nouvelle Trappe de St-Norbert, Manitoba, est décédé à Belfontaine dans le cours de mois de mai dernier, des suites d'une chute.

Exposition—Une brique d'or massif pesant 500 livres et valant \$150,000 sera exposée dans la bâtisse des produits miniers à Chicago, par un propriétaire de mines de Helena, Mon.

Les loteries—On a adopté aux Communes, un amendement important à la loi criminelle, en ce qui regarde les loteries. L'amendement consiste que les loteries actuellement en opération, dans la province de Québec, en vertu des statuts provinciaux, ne tombent point sous le coup de la loi criminelle amendée.

Fêtes religieuses au Nord-Ouest.—Les démonstrations religieuses des Sauvages du Nord-Ouest et de la Colombie Anglaise, aux fêtes eucharistiques tenues à la Mission Sainte-Marie, ont eu un véritable succès. Ces fêtes ont attiré à cette mission plusieurs milliers de sauvages catholiques et même des infidèles.

On a représenté, avec beaucoup de succès, en tableaux vivants, les principales scènes de la passion de Jésus-Christ. Les Sauvages étaient eux-mêmes les acteurs.

Les agents du gouvernement du Canada, et ceux de celui des États-Unis, qui ont eu connaissance de ces fêtes font rapport qu'elles sont très propres à favoriser le développement de la civilisation chrétienne parmi les infidèles.

Apparences des récoltes à Ontario—Le département de l'Agriculture de la Province d'Ontario publie un bulletin sur l'apparence de la récolte dans les diverses parties de notre province-voisine. Ce rapport est très satisfaisant. Tout réussit admirablement bien et il n'y a d'exception que pour le grain semé tard dans les terrains bas et humides.

M. Bouchard meurt subitement au parlement—Une pénible sensation vient d'être créée par la nouvelle que M. Zéphirin Bouchard, avocat de St-Jean et assistant traducteur français à l'Assemblée législative, venait de mourir subitement dans son bureau au parlement.

Vers huit heures il est allé dans le bureau de M. Léon Leduc et a causé quelques instants avec lui. Il paraissait par faitement bien. So sortant de chez M. Leduc, il tomba comme une masse sur le parquet du couloir. On s'empressa autour de lui.

Le Dr Larocque fut appelé en toute hâte, mais il n'eut pas même le temps de se rendre par l'ascenseur à l'étage du bureau de M. Bouchard. Ce dernier venait de rendre le dernier soupir.

Le défunt était âgé de 40 ans environ, père de famille, et pratiquant comme avocat dans la ville de St-Jean.

Une conversion au catholicisme—M. Henry Bassière de Québec, âgé de 22 ans fils de M. F. Bassière, de Pawtucket, R. L., a abjuré, vendredi dernier, 10 juin courant, le protestantisme pour embrasser la foi catholique. Cette cérémonie imposante, qui a eu lieu à 8 heures du soir à l'église de l'Immaculée Conception, avait attiré une foule considérable.

M. Bassière a reçu le baptême des mains de M. le curé Roch. M. et Mme Magloire Lafrance servaient de parrain et marraine au néophyte. Que M. Bassière soit le bienvenu au milieu de nous!

Notes de la campagne—Le 14 juin va être une date mémorable à cause du ravage considérable causé par la tempête.

Les journaux sont remplis de détails ministres et affreux, arrivés dans la journée de mardi.

Du rang, Salvail, de la représentation, pour se rendre à St-Jude, les arbres sont broyés par le vent.

—St-Guillaume.—M. Alfred Archambault ayant résolu de se livrer à la culture a vendu à M. M. Brodeur, Vigneau et Taché sa fromagerie du Ruissseau des Chênes. M. P. Vigneau est le fabricant de cette fromagerie, il en fait 15 à 17 moules par jour.

Œuvre de Saint-Michel

Le R. P. FÉLIX voyant combien est grand le mal produit par les mauvaises lectures, a fondé pour y remédier, autant que possible, l'ŒUVRE DE SAINT-MICHEL, pour la publication et la vente des bons livres à bon marché.

Cette Œuvre fait à ses associés, aux bibliothèques populaires et aux autres œuvres qui s'adressent à elle de fortes remises de faveur.

CATALOGUE

On trouvera dans le Catalogue, une courte, mais très substantielle notice sur chacun de nos ouvrages, en même temps qu'on se rendra compte d'un seul coup d'œil, de l'extrême modicité de nos prix, prix que nul libraire ne saurait atteindre et que les souscriptions de la charité rendent seules possibles.

Les personnes qui désireront être toujours au courant des "nouveaux ouvrages" édités par l'ŒUVRE DE SAINT-MICHEL, ainsi que de ceux publiés par les bonnes Librairies catholiques, n'auront qu'à s'abonner à :

L'Indicateur des Bons Livres Parviens-tout les mois.

PRIX DE L'ABONNEMENT : UN AN, 3 fr. 60

1. Pour être ASSOCIÉ il suffit de faire chaque année, en faveur de l'ŒUVRE DE SAINT-MICHEL, une offrande comprise entre les deux limites de 10 à 10 francs.

S'adresser à M. TÉQUI, libraire éditeur de l'ŒUVRE DE SAINT-MICHEL, 85, rue de Rennes, à PARIS, (France).

—LIBRAIRIE—

CHARLES DELAGRAVE 15 Rue Soufflot, PARIS

Enseignement Primaire, Secondaire et Supérieur.—Matériel et Mobilier Scolaire.—Matériel de Dessin.—Enseignement des travaux à l'aiguille.—Atlas, Cartes et Globes Terrestres.—Livres de Prix et d'Étrennes.—Envoi franc du catalogue sur demande.—23-4-'92.

LIBRAIRIE RELIGIEUSE

Louis Vivès 13-Rue Delambre-13 PARIS, (France)

On peut se procurer à cette librairie tout ce qui concerne la science ecclésiastique : Ecriture Sainte—SS. Pères—Docteurs—Liturgie—Droit Canon—Théologie—Ascétisme—Philosophie—Controverse—Histoire—Vie des Saints—Divers—à des conditions spéciales pour les ecclésiastiques. 25 Fév. '92.

SOCIÉTÉ BELGE DE LIBRAIRIE

Oscar Schepens, Directeur 16-Rue Treurenberg-16 BRUXELLES (Belgique)

Librairie générale.—Religion, Théologie, Philosophie, Histoire, Beaux-Arts, Sciences, Littérature, Romans, Livres classiques, etc.—La maison publie la Revue Bibliographique Belge : 4 fr. 90 par an (90 cents.) Le Catalogue est envoyé franco sur demande. 16 juin, '92.

LIBRAIRIE

—DU—

SACRE - CŒUR

Tapisseries ! Bordures ! Décorations de plafonds

On trouve à cette librairie et l'on peut s'y procurer sur demande : Fournitures de classe, livres de piété etc., ainsi que tous les ouvrages annoncés dans la Bibliographie de ce journal, le tout aux prix les plus bas. Une visite est respectueusement sollicitée.

L. A. CHOQUET & FRERE, Co. des rues Cascades et Mondor ST-HYACINTHE GROS ET DÉTAIL.

L. G. BEDARE

Fonderie Agricole (ÉTABLIE EN 1830)

Charrues, Cribles, Bouverseurs, Sarcloirs, Renhausseurs, etc. Seul propriétaire de la charrue patentée "BOULAY" avec laquelle on laboure, assis, deux sillons à la fois. ST-HYACINTHE. 23 juin 92.

MOULIN AMOUREUX

De constructions en pierre brique et bois

SPECIALITÉ : Ouvrages en ciment, Fournaises, Fours, etc.

H. N. BERNIER

Poseur d'appareils de Chauffage, d'Éclairage, de Bains, etc.

Cabinets d'aisance, éviers (Sinks) etc. D'après les systèmes les plus perfectionnés.

TOUJOURS EN MAINS : TUYAUX EN GRÈS. 128, Rue Cascades ST-HYACINTHE

## ECHOS

Qui casse les verres.....—Samedi, à 11 hrs, P. M., deux jeunes gens bien connus, de cette ville, en voulant se procurer à bon marché un mancho de liquo qui était fixé à la porte du magasin de M. F. D. Renaud ont cassé une vitre valant quatre dollars.

Pour éviter ces frais, nous conseillons à ces jeunes gens d'aller s'entendre avec le propriétaire.

Personnel—Le Rév. M. Crayz, pasteur de l'église presbytérienne, quitte notre ville pour aller demeurer à Ottawa. Son remplaçant n'est pas connu encore.

Feu—Il y a eu un commencement d'incendie chez M. Wil. Lamotte, sur la rive sud de la rivière, Samedi. On manda les pompiers, mais l'incendie fut éteint avant leur arrivée sur les lieux. Les dommages sont d'à peu près \$75, sous a-t-on dit.

St Hugues—Le village progresse toujours. Nous avons remarqué que le Paroissien Canadien avait construit une nouvelle gare à quo M. le notaire Lafontaine avait fait construire dans le village une magnifique maison en brique. M. le Dr Palardy a fait aussi des réparations importantes à sa maison.

Il nous fait plaisir de constater le progrès de cette paroisse.

St Jean-Baptiste—Nous lisons dans le Pionnier : La fête paroissiale des Canadiens Français fut célébrée à Sherbrooke, pour la première fois, le 1er juillet 1858.

La Réunion Américaine, la société St Jean-Baptiste fut formée le 9 mai 1858, un dimanche après les vêpres, sous la présidence du curé M. l'abbé A. F. Dufresne.

M. B. G. La Bruère, aujourd'hui président du Conseil législatif et alors élu député, agissait comme secrétaire.

La fête se termina par un banquet donné au collège dans l'après-midi.

Ce fut M. Mousseau, plus tard premier ministre à Québec et store jeune étudiant, qui y répondit à la santé des dames.

Terres—La compagnie du Pacifique canadien a vendu, la semaine dernière, pour \$500,000 des terres par jour, au Nord-Ouest.

Triste accident—Vendredi matin, sur la rue Notre-Dame à Montréal, en face du Palais de Crystal, un cultivateur de St-Hyacinthe, M. Hormidas Fontaine, a eu la jambe fracturée en débarquant de sa voiture. On l'a transporté au restaurant où le docteur Collette a été appelé pour lui donner les soins nécessaires.

M. Fontaine, qui était accompagné de son fils, a été transporté à l'hôtel Bien-être.

Le successeur de Blaine—Le président Harrison a nommé le général John Watson Foster, secrétaire d'Etat, en remplacement de M. Blaine. La nomination du général Foster a été immédiatement confirmée par le sénat.

Le général Foster, qu'il ne faut pas confondre avec son homonyme le secrétaire du trésor, est originaire de l'Inde et a déjà rempli d'importantes fonctions. Il a été successivement ministre des Etats-Unis au Mexique, au Russie et en Espagne.

Déjà depuis longtemps et particulièrement pendant l'absence de M. Blaine, M. Foster était le conseiller confidentiel du président Harrison, pour les affaires diplomatiques et principalement pour les traités de commerce. Les connaissances spéciales de M. Foster en droit international et en affaires diplomatiques le désignaient un des premiers pour occuper le poste si important de secrétaire d'Etat.

## Jos. Morin,

(Membre de l'Union St-Joseph)

Marchand de Chaussures

(EN FACE DU MARCHÉ, ST-HYACINTHE)

M. Morin vient de recevoir un assortiment considérable de marchandises, stock d'été.

TOUJOURS EN MAINS

VALISES, SACS DE VOYAGE, CUIR A SEMELLE

En gros et en détail.

Spécialité de chaussures fines et élégantes.

## J. O. DION,

Commissaire de la Cour Supérieure

COMPTABLE ET AGENT D'ASSURANCE

Informe le public et particulièrement ses confrères de l'Union St-Joseph qu'il représente comme Agent, plusieurs Compagnies d'Assurance Anglaises, Canadiennes et Américaines et qu'il compte sur l'encouragement auquel il a droit.

Queen Insurance, Liverpool and London, & Globe Citizens, Hartford & National.

Bureau : No 9, Rue St-Denis  
ST-HYACINTHE.

## Remèdes sauvages

Ne sont ce pas les herbes et les racines qui servaient de médecine aux anciens ! Avez vous déjà vu le sauvage se servir de minéraux pour les maladies ? Cette science des herbes et des racines que nos pères connaissaient, s'étant perdue, M. J. P. E. Racicot, de Montréal, à force d'études sérieuses au milieu des indigènes, est enfin parvenu à découvrir ce secret qui faisait la richesse des anciennes familles. Car, quelle est la plus grande richesse d'une famille ? N'est-ce pas la santé ? Ainsi donc, ayez pleine et entière confiance dans l'avenir : vous serez riche et heureux si vous employez dans vos familles les remèdes sauvages de

J. P. E. Racicot,

seul inventeur, propriétaire et manufacturier de remèdes sauvages patentés

1434, Rue Notre-Dame,  
MONTREAL.

A ST-HYACINTHE, on peut voir M. Racicot, tous les samedis à l'Hôtel-Windsor, en face du marché. On peut se procurer là et alors ses Remèdes célèbres pour toutes les maladies.

Tous les Français résidant à l'étranger.  
Tous les étrangers en relations avec la France  
ont intérêt à avoir, à Paris  
UN COMMISSIONNAIRE-CORRESPONDANT  
expérimenté et dévoué à leurs intérêts  
et pouvant s'adresser en toute confiance au  
COMPTOIR PARISIEN  
Commission, Exportation, Consignation  
FONDATEUR: A. CLAVEL, DIRECTEUR  
PARIS, 36, Rue de Dunkerque, 36, PARIS

## L'IMPOSTEUR

XI

En vain on lutte, on s'efforce de la terrasser, elle se redresse plus obstinée. On la croit étouffée ; et, tout à coup, comme ces sources que l'on refoule, elle jaillit avec une nouvelle force.

Hélène l'écoutait tremblante ; elle comprenait la puissance du remords ; elle songeait, effrayée, à cet aiguillon humain qui blesse et qui tue, car elle mourait de cette blessure. Il reprit encore, traçant ainsi, dans le cœur de sa femme, sa volonté suprême ; c'était son testament ce long discours.

—Quand notre enfant vous rappellera mon souvenir par une ressemblance déjà trop marquée avec son père, en grâce, ne le repoussez pas.

—Le repousser, fit Hélène. Oh ! jamais. Je l'aimerai encore davantage puisqu'il a vos traits. Mon pauvre Yves, comment ne t'aimerai-je pas, toi si grand dans ton repentir et ton humilité.

Il la regarda longtemps avec amour, ému de la douceur de ce tutoiement. Il la baisa avec tendresse, ne pouvant détacher ses lèvres de ce front blanc et pur, qui n'avait jamais eu que des pensées sincères. Sa voix tremblait lorsqu'il reprit, balbutiant presque :

—Si Godefroy a mes traits, peut-être aura-t-il une âme pareille à la mienne ; peut-être sera-t-il ambitieux de fortune.

Et son accent se faisait plus ferme :

—Alors, dites-lui que la richesse n'a de saveur que celle que sa source lui donne. Dites-lui que la fortune, qui n'est pas honnêtement acquise, accable d'un poids sous lequel on succombe. Enseignez-lui à ne rien faire en vue du monde. Oh le monde, quel ingrat ! Pour lui, j'ai été sur le point de perdre mon âme : je voulais son encens, et il ne sait même plus mon nom ; en huit ans, ma trace s'est effacée. Ah ! le monde, qu'il oublie vite ! Pourquoi s'épuiser à lui plaire ? Que sont ses suffrages ? Du bruit, de la fumée, et..... plus rien.

Il ajouta très doucement.

—Vous devez me trouver bien

changé. Qu'il y a loin de moi à cet homme orgueilleux connu à Athènes ; mais j'ai tant réfléchi dans ma barque, que les vagues balançaient. J'ai compris combien j'avais eu tort de vouloir fuir cette chère et douce médiocrité dans laquelle j'étais né. J'ai compris que l'ombre d'un rocher, quand on a devant soi l'abîme de l'Océan, est préférable à toute la pompe d'un château princier. J'ai compris l'utilité de la vie humble, parce qu'elle nous fait chercher le but plus haut que les plaisirs ; plus loin que la puissance. Les heureux de ce monde aiment trop l'opulence ; ils s'attachent à la vie comme l'ancre au rocher, tandis que le pauvre, tandis que moi, maintenant, je suis comme un petit esquif tout prêt à partir. La mort peut venir, elle peut dénouer l'amarre, elle n'éveillera pas mon désespoir. Oh ! non pas mon désespoir car j'ai trop cruellement souffert. Ah ! si je ne vous quittais pas, ma bien-aimée, la mort serait la bienvenue.

Il baissa la tête comme accablé ; puis il reprit encore la voix sourde :

—Ah ! quand un homme a commis une grave faute dans sa vie, c'est à jamais fini de son bonheur. En vain il veut oublier, en vain il demande aux joies de la vie d'étouffer ses cuisants remords. Rien, rien au monde ne peut lui rendre la paix ; la conscience est toujours là, la conscience, c'est l'aiguillon vengeur !

## EPILOGUE

Yves Kermorgan vécut cinq mois encore, et pas un jour durant la fin de cette vie, Hélène ne faillit à ce rôle de la femme : aimer, soutenir, consoler. Sur les débris de son amour en ruines s'était épanoui un nouveau sentiment, un sentiment sérieux et grave, mais cependant plein de douceur : la tendre pitié.

Yves mourut à la chute des feuilles ; il mourut dans la grande mélancolie de l'arrière-saison, alors que les rameaux des arbres se dépouillent et que les fleurs se flétrissent. Il mourut un soir, au soleil couchant. Le matin, il avait reçu le saint Viatique, et la chaumière était encore tout embaumée de l'odeur de la cire des cierges allumés et du parfum des dernières roses blanches, cueillies au rosier, il mourut en pressant sur sa poitrine, la main d'Hélène, et en disant à la jeune femme :

—Merci de ce bonheur suprême que vous m'avez donné..... merci..... Soyez heureuse et bénie..... Au revoir..... au revoir au ciel.

Il eut aussi de tendres paroles pour sa vieille mère en larmes, un baiser pour son fils ; puis un dernier regard pour le Crucifix, et ses yeux se fermèrent, emportant, dans l'éternité, une dernière vision du Rédempteur mort, sur une croix, pour racheter les péchés du monde.

Hélène pleura sincèrement son mari. Comment n'aurait-elle pas été sensible à cette affection de tous les instants, attentive, délicate, dévouée ? Comment n'aurait-elle pas été touchée, jusqu'au fond de l'âme, de ce sentiment de reconnaissance passionnée qu'Yves n'osait exprimer,

## Jean de Kermadec

I

Blond, élancé, l'œil intelligent, le sourire spirituel ; l'âme rêveuse et, sur son acte de naissance, vingt-deux ans, tel était Jean de Kermadec.

Ce jour-là, il s'était éveillé avec une foule d'impressions vives ; il trouvait tout charmant, et, tandis qu'un chœur de roitelets chantaient dans les haies vives il venait de composer un sonnet à la gloire de l'Éternel.

Le ciel était bleu, la campagne admirable : Jean, adossé au tronc d'un chêne, regardait, au firmament, les métamorphoses d'un léger nuage, planant au-dessus du Mont-Saint-Michel. A l'horizon s'étendait la vaste grève, la grève infinie, faite de sable ? ... non ; mais d'une sorte de limon plus doux au toucher que le velours, plus uni à l'œil qu'un miroir. Tout se reflète sur ces marnes. Le ciel y met le sombre de ses nuages ou la gaieté de son soleil et le Mont-Saint-Michel, le rocher géant, sans cesse se renverse et se mire sur cette glace immense du LUISANT. Il se dessinait au loin comme une sorte de forteresse pyramidale ; on le distinguait avec une netteté surprenante ; on pouvait même compter ses assises de granit et discerner les dentelles de sa cathédrale, tant était extrême la limpidité de l'air.

Jean ne se lassait pas d'admirer ce point de vue, merveille de la côte normande et gloire de l'Armorican. Il faisait revivre dans son esprit toute l'histoire de l'antique abbaye, il voyait les moines, vêtus de bure et chantant l'éternel cantique ; puis, les foules de pèlerins, qui, de siècle en siècle, d'âge en âge, étaient venus et accouraient encore implorer l'Archange. Volontiers il fut resté la matinée entière immobilisé devant la masse de granit ; mais dix heures tintaient distinctement au clocher de Saint-Jean le Thomas, et comme le jeune homme était depuis très peu de jours l'hôte de sa marraine, la marquise de Champdor, il ne voulut pas s'attarder davantage. Craignant de se faire attendre pour le déjeuner, il prit un sentier creux que serpentait devant lui sous le couvert de chênes centenaires à racines noueuses. Il hâta le pas ; et, tout à coup, la brise lui apporta une bouffée de senteur pénétrante. Il respira avec ivresse, puis il leva la tête afin de reconnai-

tre d'où lui arrivait ce parfum. Devant lui s'étagait un véritable fouillis de roses, accrochées, comme des lianes, aux arabesques d'un balcon. Elles s'épanouissaient par centaines, avec de délicates couleurs thé, et contenaient encore dans leurs corolles quelques gouttes de rosée. Rien n'était plus charmant que ces festons de fleurs épanouies entre ciel et terre. A cette heure où l'horizon se dore, où chaque rameau vert, où chaque pointe d'herbe se découpe sur un fond lumineux, les roses prenaient des tons d'une transparence exquise ; leur feuillage leur formait un cadre sombre ; de tous côtés, elles se suspendaient aux rosaces finement ouvragées d'une balustrade datant du quinzième siècle.

Sur cette balustrade s'accoudait une jeune femme. Elle avait un air vraiment royal dans sa robe gris de lin, aux plis sobres, portant, pour tout ornement, une touffe de roses au corsage, roses cueillies au rosier, encore toutes colorées de vie, tout imprégnées de parfum.

"Mme de Bliville, sans doute, pensa Jean, cette sympathique veuve, notre voisine, dont on parlait hier au château de Champdor."

Se sentant abrité par une épaisse touffe de noisetiers, et complètement dissimulé par ce vert écran, M. de Kermadec contemplait la jeune veuve avec ravissement. Jamais il n'avait rencontré de beauté si calme, si parfaite, se semblant s'ignorer davantage. La taille de Mme de Bliville était très élancée, très mince, remarquablement modelée ; son visage d'un pur ovale, ses yeux d'un bleu profond, sa chevelure opulente d'un brun doré.

Par instants le regard de la rêveuse quittait l'horizon lointain et s'abaissait sur une petite fille assise près d'elle, et ses yeux s'emplissaient alors d'une lumière de tendresse.

"Elle sait aimer, pensait Jean. C'est un cœur tendre... tendre comme le visage est beau."

L'enfant, perchée sur une sorte d'escabeau de chêne sculpté, très haut sur pied, jetait à la dérobée un curieux regard sur le paysage d'alentour, tout en étudiant une leçon ; leçon rebelle, refusant obstinément d'entrer dans le jeune cerveau tout occupé de l'abeille qui voletait sur les fleurs. Par moments, reprise de zèle, l'écolière abaissait ses paupières, et la bouche rose, animée d'un petit tremblement redisait dix fois sans s'interrompre ce passage du catéchisme : "Qu'est-ce que la charité ? ...

— La charité est une vertu surnaturelle....

Puis rejetant son livre :

"Ah ! sœur, sœur Berthe, je suis perdue. Jamais je ne serai prête pour cet examen... Songe donc vingt pages !...."

Alors Mme de Bliville s'en mêla ; de sa voix harmonieuse, elle expliqua le texte.

"La charité, mignonne, c'est aimer de toute sa force. Aimer Dieu par-dessus tout, puis aussi tous les hommes. C'est partager notre bonheur avec ceux qui n'ont pas de joie ; c'est donner sans compter, donner avec amour, avec pitié ; c'est être indulgent pour les fautes d'autrui."

"La charité, vois-tu, c'est le mot le plus divin qui existe sur la terre. La charité, c'est la paix ici-bas, c'est la résignation du pauvre et la générosité du riche... Allons, répète, chère petite, et mets en pratique cette loi du ciel, que je voudrais graver dans ta mémoire, mais surtout dans ton cœur."

La voix harmonieuse et bien timbrée s'était animée. Celle qui enseignait avait dans l'âme la douce loi de l'amour, la charité divine. Jean, sous l'abri des noisetiers, écoutait, très ému.

Les instants passaient. Le soleil était dans sa pleine gloire. Vers la grève, il nimbait d'une étincelante auréole la cathédrale géante du mont géant. Partout où les yeux se portaient la vue était satisfaite. Sur la côte, c'était cette plantureuse abondance particulière à la terre normande. Tout être créé avait sa pâture. Au loin le moulin tournait, écrasant sous sa meule les grains bis et savoureux. Les bœufs roux, au poil luisant, rumaient dans les prairies ; l'oiseau picorait les fruits vermeils dont les pommiers étaient chargés, et la guêpe goûtait au raisin des treilles. Le repas était abondant, et, sur l'immense nappe verte, ayant pour dôme le bleu du ciel, les chœurs emplumés lançaient des trilles et les cigales chantaient éperdument.

Et pourtant, dans ce plantureux banquet, deux pauvres êtres avaient faim. Jean de Kermadec les apercevait au loin. Ils arrivaient lentement, marchant, d'un pas harassé, sur le sentier des chênes. C'étaient aussi deux cigales, de ces cigales italiennes qui s'en vont, de plage en plage, la harpe sur l'épaule, la harpe pesante qui meurtrit à la longue. Les Napolitains se rendaient de Carolles à Saint-Jean le Thomas, espérant y rencontrer quelques baigneurs attardés.

mais qui était toujours prêt à déborder de son cœur et, qui se lisait dans ses yeux, se devinait dans tous ses actes ?

Hélène fit élever une croix de granit sur sa tombe et toujours un frais bouquet s'y épanouit. La vieille mère y porte des roses au printemps, des bruyères en été, des chrysanthèmes en automne. Cette austère Bretonne, au visage sérieux, a encore, sous la neige de ses cheveux blancs une âme avide de tendresse ; aussi vit-elle du souvenir de son fils. Elle fait dire des messes et brûler des cierges pour l'enfant de ses larmes qui fut, tour à tour, son martyr et sa joie. Elle prie longuement puis, de retour dans sa chaumière, elle tourne son rouet et file pour les malheureux. Souvent, le soir, elle suspend son travail et son regard rêveur se lève sur les nuages empourprés qui flottent au couchant.

— Mon Yves, murmure-t-elle, mon pauvre enfant, quand irai-je te retrouver dans ce paradis où tu m'attends ?

Parfois elle reçoit une lettre d'Hélène. Cette lettre lui parle de Godfrey. L'enfant grandit et ressemble de plus en plus à son père. Ce sont les joies uniques de l'aïeule, de penser à cet enfant et à cette femme si belle, si célèbre, venue soigner et consoler Yves, comme si elle eût été un ange descendu du ciel.

Hélène a regagné la villa des Muses, où les blanches statues s'abritent toujours dans les bosquets de cyprès et d'oliviers. Mesdemoiselles Alix et Irène de Deauville ont retrouvé, avec bonheur, la vie d'élégance et de confort que leur permettent les succès toujours croissants de leur nièce, et sans cesse, elles redisent, avec une éloquence pleine d'emphase, à tous leurs visiteurs, combien les œuvres de la grande artiste sont appréciées.

Et tandis qu'Hélène passe de longues heures dans son atelier, captivée par son art, Flic Michelin s'oublie dans les délices de sa bibliothèque. Ce vieillard de quatre-vingts ans est si vert, si actif, si enthousiaste, que les années semblent ne pas avoir de prise sur lui.

Et les mois s'écoulaient. Depuis bientôt deux ans ; Yves repose dans le petit cimetière breton, il se repose de sa vie tourmentée, au bruit de la mer qui berce les morts, et sous le soleil toujours un peu voilé de l'Armorique, qui dore faiblement la campagne tranquille. Mais, sur la terre de l'Attique, le soleil a de beaux rayons étincelants. C'est un jour de printemps. La sève puissante monte dans les arbres et fait éclore ces étoiles sur les jasmins, des roses sur les rosiers. Et, pour la première fois, Hélène a consenti à quitter le crêpe de la veuve pour la robe d'un doux lilas ornée de dentelles blanches.

Sa tristesse est donc moins sombre ? Son chagrin s'est donc apaisé ? Un sourire va-t-il errer sur ses lèvres et sa jeunesse pourra-t-elle refleurir ?

Là-bas, là-bas, sur la mer incertaine, c'est le vœu le plus cher d'un cœur toujours aimant et fidèle ; c'est le vœu et la vive espérance de lord Elliott.

FIN.

**MARCHANDISES**  
**DU PRINTEMPS.**

—A bon marché—

**DES CHAUSSURES**

**élégantes et durables**

Au Magasin populaire de

**DANIEL DUSSEIN & CIE**

122 Rue Cascades

**ST-HYACINTHE, P. Q.**

C'est là que vous trouverez le meilleur assortiment.

**Marchandises sèches**

**N. G. LEDUC & Cie**

(Membre de l'Union St-Joseph)

190 RUE CASCADES

Place du Marche, Saint-Hyacinthe

Patrons gratis à toute personne qui achètera une robe.  
M. Leduc tient toujours comme par le passé des étoffes à robes,  
à des prix exceptionnellement avantageux.  
Soies, Velours, Pluches, Dentelles, Broderies,  
Rubans, Chapeaux, Plumes, Etc., Etc,  
Des tweeds canadiens, Anglais et Ecosais, pour habillement  
d'hommes défient toute compétition.

**BRODEUR FRERES**

Plombiers, Ferblantiers, Couvresse

No. 44 Rue Cascades, Saint-Hyacinthe, P. Q.

APPAREIL DE CHAUFFAGE

L'EAU CHAUDE, À LA VAPEUR ET AIR CHAUD.

—Spécialité—

Couvertures en Fer blanc, en Tôle, et en Ardoises.

\*\* \*\* \*

Ferblanteries de toutes sortes

FAITES À DEMANDE.

Prix modérés. Ouvrage garanti.

\* \* \* \*

Déménageront prochainement rue Saint-Antoine, No. 31, en face du marché.

**DENIS & DUROCHER**

Marchand de

GRAINS, FLEUR, LARD, GRAISSE, LARD, ETC.  
Rue Cascades, porte voisine de A. Blondin.

Spécialité : FLEUR PRÉPARÉE ET FLEURS FORTES.

**S. BOURGEOIS**

Magasin General

Rue St Antoine, Place du marché

**ST-HYACINTHE.**

Epiceries, Provisions, Vins et Liqueurs.

Ferronneries et Peintures.

FAIENCES, VERRERIES, CHAUSSURES.

Marchandises de nouveautés.

POELES DE TOUTES SORTES, FOURS, POUPNAISES, ETC

Courroies en cuir pour Engins.

**JOSEPH HEBERT & CIE**

FERBLANTIER, PLOMBIER ET COUVREUR

154 Rue Cascades, en face de la Station de Police

—Spécialité :—

Couvertures en Fer-Blanc, Tôle Galvanisée, &c., &c.

Aussi : Corniches en tôle galvanisée.

Toutes espèces d'ouvrages exécutées avec soin, à des prix très modérés. Ouvrage garanti. Agrès de fromagerie, chaudières à sucre, Lassin pour sucreries, etc.

Les marchands de la campagne trouveront toujours chez nous toutes espèces de ferblanteries au même prix qu'à Montréal.

**ALFRED MARQUETTE**

Meblier et Bourreur

(Rue Cascades, ancienne place C. A. Simard.)

MEMBRE DE L'UNION ST-JOSEPH.

Confection de meubles et réparations de toutes sortes.

—SPÉCIALITÉ :—

Bureaux à Cylindre, Bibliothèques, Etc., Etc.

—CONSTAMMENT EN MAINS—

Meubles et ouvrages en menuiserie.

Venez voir et vous serez satisfait. Ouvrage à la main garanti.

**C. ROULLEAU**

Commerçant de Grains et Charbon

Huile de charbon,

Sel, Moulee, Son, Gru, etc., etc,

AUX FROMAGERS!

TOUTS LES ARTICLES NÉCESSAIRES POUR LES FROMAGERIES

—Tels que :—

Coton, Présure, Couleur, Moules  
grands et petits, etc., etc.

Une visite est sollicitée!

No. 5—Rue Laframboise—No. 5

Porte voisine de l'Hotel Yamaska,

**ST-HYACINTHE, Q.C.**

**DANIEL DUSSEIN & CIE**

Epiceries de Familles

**EN GROS ET DÉTAIL.**

Rue Cascades, St-Hyacinthe.

**Docteur Eug. St-Jacque**

MEDECIN DE L'UNION SAINT-JOSEPH

**Pharmacie Centrale**

No 13, RUB ST-DENIS

**ST-HYACINTHE, P. Q.**

**Magasin du Bon Marche**

ETABLI EN 1877,

Dans l'intérêt de ceux qui aiment à payer comptant et à Bon Marché pour leurs

**Marchandises Seches**

—Au Nos. 26 et 43—

**RUE DE LA CASCADE**

Toujours en mains un assortiment considérable de Marchandises Seches de Choix, Articles de Fantaisie, Broderies, Dentelles, etc., en Gros et en Détail.

**FONDS DE BANQUEROUTE**

A très bas prix.

Indiennes, Cotons, Ducks, Jeannottes, Shirts, etc.

Importés directement des Fabriques et vendus à la Libre ESCOMPTÉ TRÈS LIBÉRAL AUX MARCHANDS DE LA CAMPAGNE.

Le soussigné continue toujours son commerce de spécialité Fleurs, Provisions et Produits de l'Ouest, (En gros et en détail.)

**Au plus Bas Prix.**

Une visite est respectueusement sollicitée.

**JOS. BRODEUR, St-Hyacinthe.**

**PAQUETTE & GOUBOUT**

MANUFACTURIERS DE

Portes, Chassis, Jalousies, Moulures, etc.

—COIN DES RUES—

Williams et St-Casimir, — SAINT-HYACINTHE

Nous achetons et vendons toutes espèces de bois bruts et préparés aux conditions les plus avantageuses.

Décapage et tournage exécutés sous le plus court délai. On n'emploie que du bois de première qualité.

**J. H. MORIN**

—MARCHAND DE—

**FER, HUILES, PEINTURES, Etc.**

SPECIALITES :

**Fournaies et Poeles de Cuisine**

Les meilleurs et les plus économiques.

Ferronneries de toutes sortes à des prix qui défient toute compétition.

Place du Marche, porte voisine de M. O. Brodeur

**St-Hyacinthe.**

1er Oct. '91—1 a.

**E. LAMARCHE**

HORLOGER-BIJOUTIER

116 Rue des Cascades, Bâtisse de la " Tribune "

Montre, Américaines et Suisse, en or et en argent, balanciers, etc. Spécialité : Lunettes en or, argent, nacre, etc. Réparations faites promptement et satisfaction garantie.

**"L'ÉCHO"**

Organe de l'Union St-Joseph de St-Hyacinthe

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Imprimé pour le compte de ses propriétaires, par Pouchet de LaBrière, imprimeur-éditeur, en la cité St-Hyacinthe, No 60 rue Cascades.